



Marion Lemesre, Echevine du Commerce dote la Ville de Bruxelles d'un nouvel outil de soutien et de promotion du commerce : [Entreprendre.brucity](#).

Une occasion en Conseil communal de ce lundi pour l'Echevine libérale de présenter les grandes lignes de sa vision stratégique et ses prochaines actions concrètes pour le commerce à la Ville de Bruxelles.

D'une part a commenté Marion Lemesre *«l'offre commerciale qui va se développer prochainement le long du canal (les Docks) et sur le Plateau du Heysel (Néo) impose de mener une politique active de gestion de celle-ci, avec un positionnement marketing clair, au Centre-Ville et en bordure de celui-ci (Tour & Taxis) et d'autre part , tant par sa Régie foncière que celle de son CPAS, la Ville de Bruxelles dispose d'un volume de surfaces commerciales suffisant qui devrait lui permettre une gestion dynamique du foncier, notamment par l'application de loyers différenciés à même de créer une offre commerciale complète et répondant aux attentes des utilisateurs.»*

D'une façon générale La Ville veillera désormais à privilégier l'accès aux propriétés commerciales communales des projets s'inscrivant pleinement dans le cadre de son Schéma de Développement Commercial.

Par ce nouvel outil ou nouveau véhicule, des actions concertées et des financements publics peuvent permettre de mobiliser plus d'argent privé affectés à des opérations de rénovation ou d'embellissement : rénovation de façades et de devantures, verdurisation, harmonisation d'enseignes... autant d'actions qui auront un impact sur la cohérence et l'attractivité de la zone concernée.

En effet, le projet ambitieux de piétonisation des boulevards du Centre ne constituera une réussite que si la Ville réussit le pari de refaire du Centre un lieu de destination, par bien sûr son attractivité culturelle et touristique mais également par son attractivité commerciale.

Consciente de cet enjeu, la Ville a commandé une étude qui déterminera un schéma de développement commercial et un Web Observatoire du commerce, actuellement en cours d'élaboration, qui lui permettra de faire des choix quant au développement d'une offre commerciale de qualité, accessible, variée, non concurrente avec les pôles commerciaux voisins mais complémentaire à ceux-ci.

Enfin, dans sa mission générale de promotion du commerce et de soutien aux associations de commerçants, l'asbl [Entreprendre.brucity](#) a pour projets immédiats :

- La promotion de la Foire du Midi ;
- La promotion des marchés de la Ville, avec la réalisation d'un site et de documents de promotion à destination des habitants de la Ville et de la région mais aussi à vocation touristique ;
- La réflexion sur la demande de création de terrasses Place Ste Catherine en cohérence avec la présence d'un marché.
- La signalétique des galeries commerçantes Bortier, du Centre ainsi que de la Caserne des Pompiers
- L'extension et la promotion des illuminations de fin d'années dans les rues commerçantes
- La mise en place d'un outil public foncier capable d'influencer l'offre commerciale tant dans sa qualité que sa variété

Cette nouvelle politique menée par la Ville de Bruxelles trouve également toute sa cohérence avec l'évolution des politiques régionales en cette matière c'est-à-dire la mutation d'Atrium en Agence régionale du Commerce s'étendant à l'ensemble des noyaux commerciaux des 19 communes en 5 zones supra-communales et dont les asbl locales seront dissoutes ou intégrées prochainement dans la structure faitière. Une telle évolution qui centrera l'action d'Atrium sur une approche plus macro-économique et plus globale au niveau régional justifie pleinement la création par commune, d'un dispositif spécifique ainsi qu'un renforcement du soutien aux Associations de Commerçants, ainsi revalorisées et responsabilisées.

Contact Presse : Odile Clément Tél : 02/279.47.18 GSM : 0477/25.73.95